Partenariat entre la SCP et Enedis

Dossier de

de /> la rédaction de H2o November 2023

La Société du Canal de Provence (SCP) et Enedis signent un partenariat de 3 ans pour approfondir leur coopération autour de la gestion des réseaux d'électricité, en couvrant notamment la thématique des réseaux intelligents, et s'associent dans une approche commune de sensibilisation des publics aux EnR et à leur valorisation. Ce partenariat contribuera à atteindre les objectifs du SRADDET (Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité territoriale) ainsi que ceux du Plan Climat régional en matiÃ"re d'énergie. Les actions envisagées dans le cadr de ce partenariat sont : la gestion contractuelle et le développement des points de livraison de la SCP raccordés au réseau public de distribution d'électricité ; la sensibilisation au développement des EnR ; la collaboration, sur le périmÃ"tre de la SCP et dans le respect des missions légales d'Enedis, dans le domaine des EnR et des réseaux intelligents ; le raccordement et le pilotage de bornes de recharge pour véhicules électriques.